

MAIRIE DE
CHANTRAINE



DEPARTEMENT DES
VOSGES
ARRONDISSEMENT D'EPINAL

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU 9 NOVEMBRE 2009

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire, le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

- * A procédé à l'installation du Conseil Municipal des Jeunes et d'Enfants et pris connaissance des projets qui lui ont été présentés par ses membres.
- * A autorisé le maire à signer l'acte de vente d'une parcelle communale de 1138 m² située rue Varroy prolongée (section AB, parcelle 69) pour un montant de 47.950,50 €.
- * A adopté la délibération modificative budgétaire n° 8.
- * A fixé le tarif des places de théâtre pour la séance du 28 novembre à 7 € pour les adultes et à 5 € pour les enfants.
- * A accepté la modification de la régie de recettes « fêtes et cérémonies » (délibération n° 132/2008 du 6 octobre 2008) en raison de l'organisation par la municipalité des « Automnales ».
- * A rapporté la délibération n° 056/2009 du 4 mai 2009 et décidé d'appliquer le tarif de 15 € par m² et par an pour les emplacements publicitaires non numériques, ni éclairés, ni lumineux en application de la Loi de Finances.
- * A fixé le montant des récompenses du concours municipal des maisons et balcons fleuris.
- * A fixé le montant des récompenses aux mentions « très bien » du baccalauréat 2009.
- * A adopté une délibération motivée en faveur de la réalisation de la gare de Vandières (Meurthe-et-Moselle).
- * A donné son accord pour la cession d'un bien communal pour un montant de 300 €.
- * A voté deux subventions exceptionnelles de 150 € dans le cadre des 2^{èmes} « Automnales » en faveur des orchestres d'harmonie de Golbey et de Grandvillers.

- * A accepté dans le cadre du S.D.A.N.C. les demandes d'adhésion des communes de la Croix aux Mines et de Pleuvezain et de retrait des communes d'Hadol et de Coussey.
- * A voté le montant des frais scolaires pour les écoles maternelle et élémentaire pour l'année 2010.
- * A adopté les participations communales aux différents séjours de loisirs pour l'année 2010.
- * A voté une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association « RT2O ».
- * A adopté l'état d'assiette des coupes en forêt communale établi par l'O.N.F. pour l'année 2010.
- * A pris connaissance de l'analyse financière présentée par Madame Claude COUSIN, Adjointe déléguée aux Finances.
- * A pris connaissance du compte-rendu du jumelage Chantraine-Cantarana pour l'année 2009 et des perspectives pour l'année 2010.
- * Monsieur le Maire a fait part des remerciements qui lui ont été adressés par les parents d'élèves du Conservatoire Gautier et informé le conseil des discussions en cours concernant l'intercommunalité.
- * Monsieur Marcel COURRIER a rendu compte de la réunion du comité syndical du S.I.T.A.S. et du refus de vote des délégués de la commune quant à la modification des statuts. Il a également fait le point sur le dossier des défibrillateurs et annoncé la réunion de la commission « culture » le samedi 28 novembre de 9h00 à 10h30 en mairie.
- * Monsieur Remi MARTIN a lancé un appel aux bonnes volontés pour le prochain marché de Noël (le dimanche 6 décembre de 12 heures à 20 heures) et rappelé la marche nocturne organisée par l'A.S.M. au profit du Téléthon le samedi 21 novembre.
- * Monsieur Jean-Pierre BEGEL, D.G.S., a informé le conseil municipal de la séance de découverte du Tableau Blanc Interactif (TBI) qui aura lieu le samedi 21 novembre à 11 heures à l'école élémentaire Robert Desnos.
- * Monsieur Raymond LORAIN, Correspondant Défense et Président de l'Association des Anciens Combattants, a souligné l'importance du devoir de mémoire et invité le conseil municipal à participer aux cérémonies de la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre prévues à 9 h 15 au Cimetière.
- * Monsieur Jean-Pascal VALDENNAIRE, Président de « RT2O » a adressé ses plus vifs remerciements à tous ceux qui se sont mobilisés au sein de l'assemblée communale pour la première édition de la Course des Brosses.